

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - work - Fatherland

DEPARTEMENT DE LA HAUTE  
SANAGA

DELEGATION DEPARTEMENTALE  
DU MINDAF

SERVICE DU CADASTRE

Nanga Eboko le 16 NOV 2008

N 001 /AMS/DHS/DDMINDAF/SC

**ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE**

Superficie mesurée : 20 000 hectares  
Demandeur : Commune de Nanga Eboko  
Carte de référence : Nanga Eboko au 1/200 000 e  
Situation administrative: Arrondissement de Nanga Eboko  
Planimétrie : Map info

**DESCRIPTION DE LA ZONE FORESTIERE**

La zone forestière est constituée de deux blocs: le bloc I situé à l'Est et le bloc II à l'Ouest.

**BLOC I**

Le point de base A est situé au confluent de la rivière Ndjéké avec son affluent Menam. Le périmètre de ce bloc passe par les points A,B,C,D,E,F,G dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

Points	A	B	C	D	E	F	G
X	542 000	540 800	543 250	545 600	552 600	552 600	549 800
Y	192 100	193 000	209 800	210 200	213 600	206 400	202 500

Le bloc I de cette zone forestière est limité :

**Au Sud:** - Par la rivière Menam sur 1,4 km pour atteindre le point B. Du point B, suivre une droite BC = 16,7 km de gisement 82 degrés pour atteindre le point C.

**A l'Est:** - Par les droites CD= 2,4 km et DE = 7,6 km de gisements respectifs, 11 degrés et 23 degrés pour atteindre le point E situé sur le confluent de la rivière Tigbé avec un de ses affluents non dénommé.

Au Nord : - Par la droite EF = 7,2 km de gisement 270 degrés pour atteindre le point F situé sur un affluent gauche de la rivière Ndjéké.

A l'Ouest : - Par cet affluent gauche de la rivière Ndjéké en aval sur 2,6 km jusqu'à son confluent avec cette dernière d'ou le point G. Du point G, suivre la rivière Ndjéké en aval sur 17,4 km environ pour atteindre le point A dit de base.

Le bloc I ainsi décrite couvre une superficie de onze mille (11 000) hectares.

## BLOC II

Le point A' dit de base du bloc II est situé au confluent de la rivière Ndjéké avec son affluent dénommé Abomvè. Le périmètre de ce bloc II est constitué des points A', B', C', D', E', F' dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

Points	A'	B'	C'	D'	E'	F'
X	536 000	531 600	533 954	534 940	536 055	541 090
Y	170 120	173 000	185 117	186 631	187 937	185 120

A l'Ouest : - Par la rivière Abomvè en amont sur 5,5 km pour atteindre le point B'.

Au Sud : - Par les droites B'C' = 12,54 km et C'D' = 1,82 km de gisements respectifs, 79,5 degrés et 55 degrés.

A l'Est : - Par un affluent non dénommé de la rivière Membé en aval, puis Membé en aval sur 7,75 km pour atteindre le point E' situé sur le cours de la Ndjéké.

Au Nord : - par la rivière Ndjéké en aval sur 11 km pour atteindre le point A' dit de base.

Le bloc II ainsi décrit couvre une superficie de neuf mille (9 000) hectares.

La zone de forêt ainsi circonscrite couvre une superficie de vingt mille (20 000) hectares

La présente attestation est délivré pour servir et valoir ce que de droit./-



*Sylvain Ngloire Sambra*  
Conseiller d'orientation





477



*Superviseur d'exploitation  
Concessionnaire de l'Etat*



26 NOV 2008